

DIRECTION ENVIRONNEMENT PROXIMITE

SERVICE DU DOMAINE PUBLIC

PE/SR - n° 2022-176

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE VANDŒUVRE

ARRETE TEMPORAIRE

CIRCULATION et STATIONNEMENT CEREMONIE DU 8 MAI 2022

LE MAIRE DE LA VILLE DE VANDŒUVRE,

VU les Lois n° 82.213 et 82.623 des 2 Mars et 22 Juillet 1982, relatives aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122-24, L 2213-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route, notamment ses articles R 411-1 à R 411-9 et R 417-1 à R 417-13,

VU le Règlement de Police Municipale du 20 Mars 1973,

AFIN de faciliter le déroulement des cérémonies au Monument aux Morts, le **DIMANCHE 8 MAI 2022**.

ARRETE :

ARTICLE 1er - Les mesures suivantes seront mises en application le **DIMANCHE 8 MAI 2022** :

* **De 9 H 00 et pendant toute la durée de la cérémonie au Monument aux Morts :**

- Circulation interdite sauf aux riverains
 - Rue PASTEUR entre la rue de Bois-le-Duc et la rue de Villers ;
 - Rue GAMBETTA entre le carrefour Boulay de la Meurthe et la rue du Tonneau
- Stationnement interdit et considéré comme gênant
 - place de la REPUBLIQUE sur les emplacements de parking situés au droit de l'Eglise Saint Melaine ainsi que les emplacements situés face au monument aux morts..
 - Rue PASTEUR devant les immeubles portant les numéros 2-4-6-13.
- Double sens de circulation autorisé aux riverains
 - Rue ANATOLE France.
 - Rue de HOUEMONT.

ARTICLE 2 - Les véhicules ne respectant pas les interdictions précitées du présent arrêté seront mis en fourrière immédiatement et sans préavis en vertu de article R 417-10 du code de la route.

ARTICLE 3 - La signalisation réglementaire sera mise en place par les Services Techniques de la Ville de VANDŒUVRE.

ARTICLE 4 - Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux Lois en vigueur.

ARTICLE 5 - Les Services de Police sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à VANDŒUVRE, le 25 AVRIL 2022

Stéphane HABLLOT,
Maire de Vandœuvre-les-Nancy.